

AVIS PUBLIC

ORDONNANCES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont, que le conseil de l'arrondissement d'Outremont a adopté, à sa séance ordinaire du 7 octobre 2019, les ordonnances suivantes :

OCA19 16 0376 autorisant l'occupation temporaire du parc Beaubien, le jeudi 10 octobre 2019, de 7 h 30 à 15 h, pour la tenue du cross-country destiné aux élèves du primaire, organisé par le Collège Stanislas;

OCA19 16 0377 autorisant l'occupation temporaire du parc Beaubien et la fermeture à la circulation automobile de l'avenue Stuart, entre l'avenue Bernard et le chemin de la Côte-Sainte-Catherine et de l'avenue Saint-Viateur, entre les avenues Stuart et Wiseman, le jeudi 24 octobre 2019, entre 11 h et 15 h 15, pour la tenue du cross-country destiné aux élèves du secondaire, organisé par le Collège Stanislas;

OCA19 16 0378 autorisant l'occupation temporaire du domaine public, pour la tenue de la 7^e édition de l'événement « La Parade des citrouilles », qui aura lieu le vendredi 1^{er} novembre 2019, de 16 h à 21 h au parc Pratt.

Toute personne intéressée peut consulter ces ordonnances au Secrétariat d'arrondissement situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

Montréal, le 8 octobre 2019

La Secrétaire de l'arrondissement,

Julie Desjardins, avocate

